

territoire

Magazine Le Havre Seine Métropole — Hiver 2023 • N° 17



**GRAND
ANGLE**

**DÉVELOPPONS
NOTRE CULTURE
DU RISQUE**

ITINÉRAIRE BIS

**AMINA ZIDANI
QUALIFIÉE POUR
LES JO 2024**

**LE
HAVRE
SEINE**
MÉTROPOLE

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

P.04

POUR VOUS

LA RÉOUVERTURE DES BAINS DES DOCKS

P.09



POUR L'AVENIR

LE DISPOSITIF LEADER POUR LA RURALITÉ

P.13



NOTRE INVITÉE

**Patricia
WALDRON-WERNER,**
présidente du Conseil de développement
de la Communauté urbaine

P.14



ÇA BOUGE !

LE FUTUR TRAMWAY, VERT PAR NATURE

P.15



VERT ET BLEU

LE RÉSEAU DE CHALEUR



LES BIODÉCHETS

P.16

ITINÉRAIRE BIS

Amina ZIDANI

Ambassadrice sportive
de la Communauté urbaine

P.18



GRAND ANGLE

DÉVELOPPONS NOTRE CULTURE DU RISQUE

P.10



LE MAGAZINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

CS 70 854 - 19, rue Georges-Braque - 76600 Le Havre
Tél. : 02 35 22 25 25 (du lundi au vendredi de 8 h à 17 h). Directeur de la publication : Édouard PHILIPPE.
Directeur de la rédaction : Jean-Christophe Blanc-Aubert. Rédactrice en chef : Anne-Sophie Caucheteux.
Rédaction : Olivier Bouzard, Laurie-Anne Lecerf. Secrétariat de rédaction : Béatrice Jodeau. Création : BDSA. Mise en page : Éric Picot. Crédits photos : Adobe Stock, Aktuaprod, Lou Benoist, Philippe Bréard, Anne-Bettina Brunet, Groupement de MOE Artelia Attica Richez Associés/Golem Images, Laurent Lachèvre, Werner Le Doaré/TantDeMM, Erik Levilly. Imprimé sur papier recyclé couché satin 115 gr. Imprimerie Deprez. 137 000 exemplaires. Dépôt légal à parution, N° ISSN en cours. Ne pas jeter sur la voie publique.

lehavreseinemetropole.fr



L'ÉDITO DE

Édouard PHILIPPE

Président de la communauté
urbaine Le Havre
Seine Métropole

03

PRÉVENIR LES RISQUES MAJEURS, UNE PRIORITÉ COMMUNAUTAIRE

La situation géographique, comme l'histoire industrielle et portuaire de notre territoire, nous expose à des risques potentiels. Nous avons pour responsabilité collective de préserver la sécurité et le bien-être de chacun face à ces aléas, qu'ils soient naturels ou d'origine humaine.

La présence de la mer, de la Seine et de cours d'eau nous soumet à une vigilance particulière face aux risques de tempête, de submersion et d'inondation. L'implantation, sur notre territoire, de nombreux établissements industriels à risque impose également d'anticiper les gestes et les dispositifs susceptibles, le cas échéant, de garantir la protection de chacun, à commencer par les plus fragiles. Le changement climatique et les dangers terroristes ou épidémiologiques peuvent enfin bouleverser notre quotidien, où que nous nous trouvions.

Certes, le risque zéro n'existe pas. Les catastrophes d'AZF à Toulouse ou de Lubrizol à Rouen en offrent des exemples dramatiques.

Nous disposons néanmoins de leviers d'action, à commencer par la prévention pour nous préparer collectivement aux différents types de risques. Il est impératif que chacun connaisse les signaux d'alerte et sache comment y réagir. La Communauté urbaine met gratuitement à la disposition de chaque habitant un dispositif d'alerte en masse personnalisé, permettant d'informer en direct de tout risque avéré et des consignes à respecter jusqu'à la levée de l'alerte. J'invite chacun à s'inscrire pour se protéger et savoir protéger son entourage.

Ensemble, sans paniquer mais en anticipant, construisons un territoire résilient, capable de faire face aux défis du présent et de l'avenir. Le Havre Seine Métropole s'engage à protéger et à préparer chaque citoyen face aux risques majeurs. C'est dans l'unité et la solidarité que nous pouvons dessiner un avenir serein pour notre communauté.



URBANISME

PLUi : LES HABITANTS ONT LA PAROLE

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est en cours d'élaboration depuis 2021. Un diagnostic territorial a permis de mettre en lumière des enjeux majeurs pour l'avenir de notre territoire. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), découlant de cette phase, fixera les ambitions et grandes orientations d'aménagement et de protection des espaces jusqu'en 2035, à l'échelle des 54 communes de la Communauté urbaine. Il devra ainsi répondre aux défis que représentent le changement climatique, l'étalement urbain et la qualité de vie des habitants, en tenant compte des spécificités de chaque commune. Le PADD fixera les règles d'utilisation des sols pour les dix années à venir.



Au printemps 2023, les habitants étaient invités à participer à la construction de ces orientations, en amont des débats menés par les élus au sein du Conseil communautaire et des conseils municipaux. Le Conseil de développement s'est également exprimé. Depuis, une nouvelle phase de concertation des habitants est en cours jusqu'au 22 décembre 2023. L'ensemble des idées et avis recueillis donneront lieu à une synthèse et, le cas échéant, à leur prise en compte dans le projet de PADD.

Pour participer, un registre en ligne est ouvert sur plui-lehavremetro.fr (rubrique concertation) ou sur registres disponibles à l'Hôtel de la Communauté (Le Havre) ainsi que dans les Maisons du territoire (Criquetot-l'Esneval et Saint-Romain-de-Colbosc).

04

PATRIMOINE

AUGUSTE PERRET, TOUT UN PROGRAMME !



À l'occasion des 150 ans de la naissance d'Auguste Perret, le Pays d'art et d'histoire Le Havre Seine Métropole propose de nombreux rendez-vous permettant d'explorer les multiples facettes de l'œuvre d'une des plus grandes figures de l'architecture française. À partir du 29 février, la Maison du Patrimoine accueille jusqu'au 26 mai une exposition d'illustrations réalisées par le street artiste havrais Teuthis qui propose une relecture originale de l'œuvre de l'architecte en chef de la reconstruction du centre-ville. Tout au long du mois de mars, des visites guidées de l'exposition seront proposées ainsi que des visites architecturales ou théâtralisées, des déambulations, des rendez-vous en famille et, dès janvier, un cycle de visioconférences permettant de découvrir d'autres territoires où s'est exprimé le talent d'Auguste Perret.

Sauf mention contraire, réservation conseillée sur lehavreseine-patrimoine.fr



PATRIMOINE

LE PATRIMOINE DE SANVIC À L'HONNEUR



Au Havre, le quartier de Sanvic a gardé l'allure d'un village. Rattaché en 1955 au Havre, il abrite un patrimoine de demeures de différents styles, dont la « Sanvicaise », qui mérite une mise en lumière. Jusqu'au 28 janvier, le Pays d'art et d'histoire Le Havre Seine Métropole organise une exposition à la Maison du Patrimoine. « Sanvic, plus durable que l'airain » (d'après la devise de l'ancienne commune) repose sur des documents, cartes et photographies anciennes. Gratuite et en accès libre, elle propose une sensibilisation aux différents styles architecturaux qui composent harmonieusement ce quartier havrais. Déclinée du cahier de recommandations architecturales et paysagères conçu par la Ville du Havre et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Seine-Maritime, l'exposition permet également d'obtenir les conseils essentiels pour conserver ce patrimoine.

Maison du Patrimoine - 181, rue de Paris - Le Havre

02 35 22 31 22

Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h - Samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

lehavreseine-patrimoine.fr

NUMÉRIQUE

SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC ACCUEILLE LE SUPERCALCULATEUR DE LA RÉGION NORMANDIE

Un nouveau supercalculateur, baptisé Austral, a été inauguré en octobre 2023 au sein du parc Éco-Normandie à Saint-Romain-de-Colbosc. Cet outil de dernière génération permet de réaliser des simulations numériques classiques et des traitements massifs de données, notamment ceux nécessités par l'intelligence artificielle. Austral peut ainsi traiter jusqu'à 2 millions de milliards d'opérations par seconde. Cet investissement de près de 9 millions d'euros a été réalisé par la Région Normandie avec la participation de l'État et de l'Europe. La Normandie a pour objectif d'être à la pointe du numérique et de bénéficier d'une autonomie dans ce domaine stratégique. Dédié à l'écologie, le supercalculateur est géré par le Criann (Centre régional informatique et d'applications numériques de Normandie), association qui permet à tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche normands de mutualiser leurs moyens informatiques. Austral permet donc aux chercheurs d'avancer sur leurs travaux, spécifiquement en matière de recherche environnementale. La Normandie préconise quatre pistes de travail : la conception de nouveaux matériaux pour la capture du CO₂ ; la simulation de l'utilisation de l'hydrogène comme combustible ; la simulation des écoulements sur nos côtes ; la simulation d'événements atmosphériques extrêmes pour mieux appréhender le réchauffement climatique.

05

CULTURE


EN PRÉLUDE À UN ÉTÉ AU HAVRE

Première étape de la manifestation artistique estivale, Métamorphoses donne depuis 2023 rendez-vous au public pour échanger autour de la relation entre l'art et la ville, de manière générale et au Havre en particulier. L'événement gratuit, organisé au Volcan le 1^{er} février prochain, permet à plusieurs invités – artistes, architectes, sociologues ou encore urbanistes – de présenter des projets réalisés, à venir ou même utopiques. Véritable laboratoire des formes urbaines, cette journée permet de réfléchir collectivement à la place de l'art dans les imaginaires de la ville et dans les transformations de l'espace public.

Le Volcan - Scène nationale du Havre

Le Fitz, entrée rue de Paris - Le Havre

Jeu 1^{er} février - uneteauhavre.fr



VOIRIE



VERS UNE MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION À SAINT-VINCENT ET SAINTE-ADRESSE

Début 2023, la Communauté urbaine et la Ville du Havre ont organisé une consultation des habitants et des commerçants de Saint-Vincent concernant l'éventuelle expérimentation d'un nouveau plan de circulation dans le quartier. La majorité des habitants s'est exprimée favorablement. Une première phase d'expérimentation porte sur la mise à sens unique de la rue Guillemard, dans le sens descendant pour les véhicules, avec

la création d'une piste cyclable montante, et des rues d'Étretat et Président-Wilson (jusqu'à la rue de l'Alma) pour les véhicules dans le sens ascendant, avec une piste cyclable descendante. Dans un second temps, et suivant les résultats de la première phase d'expérimentation, les rues Joseph-Morlent et de l'Alma pourraient être mises, elles aussi, à sens unique. L'expérimentation vise à déterminer si les mises à sens unique sont de nature à apaiser la circulation et à sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes. Simultanément, la Communauté urbaine et la Ville de Sainte-Adresse expérimenteront la mise à sens unique de la rue du Général-de-Gaulle dans le sens sud-nord. L'objectif est de réguler le trafic automobile dans Sainte-Adresse et d'accompagner le développement des modes doux. Une piste cyclable unidirectionnelle sera créée vers la Broche-à-Rôtir. Les chicanes seront réorganisées sur le linéaire concerné pour garantir des vitesses appropriées, tout en maintenant le stationnement. Début décembre, l'expérimentation à proprement parler pourra alors commencer. Elle durera jusqu'à septembre 2024.

HABITAT

06

NOUVEAU DISPOSITIF POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ANCIEN DANS LA VALLÉE DE LA LÉZARDE

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat sur la période 2022-2027, Le Havre Seine Métropole s'engage en faveur de l'amélioration de l'habitat et intervient sur le parc de logements en vue de le rénover ou de le réhabiliter. Après avoir réalisé un repérage fin des besoins sur l'ensemble du territoire, la Communauté urbaine met en œuvre une stratégie d'intervention en faveur de la réhabilitation du parc d'habitat



privé ancien sur les centres-villes et centres-bourgs concernés. Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouveau Urbain multisites va être mise en œuvre de 2023 à 2028 dans la vallée de la Lézarde. Elle concerne les communes d'Harfleur, Montvilliers, Rolleville et Angerville-l'Orcher, et vise à réhabiliter les logements de plus de 15 ans, avec des problématiques liées à la vétusté, l'insalubrité, la précarité énergétique ou encore la vacance des logements. L'OPAH-RU Vallée de la Lézarde aide les propriétaires ayant des projets de travaux de réhabilitation à bénéficier d'aides bonifiées (sous certaines conditions) et d'un accompagnement administratif, technique, social et financier entièrement gratuit. Les propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou copropriétaires du périmètre sont concernés. L'opération doit permettre de réhabiliter le tissu urbain ancien des centres-villes et centres-bourgs de ces communes, et de remettre sur le marché des logements confortables à loyers maîtrisés.

Plateforme de la rénovation de la Communauté urbaine : 02 35 22 25 20



SANTÉ

DE NOUVEAUX PRATICIENS ATTENDUS À LA MAISON DE SANTÉ DE SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC



L'aménagement du premier étage de la Maison de Santé pluridisciplinaire Le Havre Seine Métropole à Saint-Romain-de-Colbosc permet d'accueillir de nouveaux praticiens désireux de bénéficier d'un environnement de travail agréable, propice à l'accueil d'une patientèle en constante augmentation. La présence de nombreuses professions de santé en un même lieu facilite les échanges entre praticiens ainsi que le parcours de santé des patients : l'équipement favorise la coordination des soins. Depuis l'ouverture du site, l'offre de soin n'a cessé de s'enrichir : médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, sage-femme, podologue, psychologue, diététicienne, audioprothésiste, ostéopathes, ergothérapeutes, psychomotricienne, orthoptiste, sophrologue, réflexologue plantaire, orthopédiste-orthésiste, podologue, psychiatre. Six cabinets prêts à louer sont aujourd'hui disponibles à des conditions très attractives en termes de loyer et de charges.

La Vieille Route, 76430 Saint-Romain-de-Colbosc
 Contact location : sabrina.delaunay@lehavremetro.fr
 02 35 19 47 27

VALORISATION DES DÉCHETS

LE CENTRE DE TRI SEIN'ESTUAIRE SE TRANSFORME

Le centre de tri Veolia ouvert en 2003 se réinvente en investissant 25 millions d'euros dans le renouvellement de ses process de traitement et de tri des déchets. Outre Le Havre Seine Métropole, une dizaine de collectivités normandes confie ses déchets ménagers et emballages recyclables au centre implanté en zone portuaire du Havre. La modernisation lui permettra de répondre aux dernières exigences en matière de tri des plastiques comme des autres matières. Les trieurs optiques vont être multipliés pour faciliter la tâche du tri à l'œil nu qui reste indispensable. Objectif : améliorer la qualité et la performance du tri. Les matières ainsi triées partent en filières de recyclage, y compris les plastiques complexes susceptibles d'approvisionner des industriels régionaux. Disposant d'un bord à quai, le site Sein'Estuaire mise en outre sur l'acheminement des déchets par voie fluviale pour soulager les routes et alléger l'empreinte carbone du transport. Les travaux prévus pour deux ans démarrent début 2024.

PATRIMOINE

IDENTIFIER ET MIEUX CONNAÎTRE NOTRE PATRIMOINE MILITAIRE



Notre territoire a été le témoin de l'Occupation et de la Libération, la bataille de Normandie ayant pris fin avec la prise du Havre aux troupes allemandes en septembre 1944. Avec le soutien de la Région Normandie, la Communauté urbaine et la Ville du Havre ont entamé une opération d'inventaire des vestiges de la Seconde Guerre mondiale en vue de « rendre visible l'invisible » et participer à la préservation d'un patrimoine souvent méconnu. En partenariat avec Pays d'art et d'histoire ainsi qu'avec plusieurs associations locales, la mission d'une durée de trois ans s'achèvera à l'été 2026. D'ici là, une première restitution de l'inventaire havrais aura lieu pour les célébrations des 80 ans de la libération de la ville, en septembre 2024. Les recherches d'archives, d'actes d'urbanisme ou sur cartes d'époque doivent permettre de redécouvrir des éléments oubliés et d'identifier ce patrimoine, notamment en cas de travaux d'urbanisme. L'exploitation scientifique des données permettra d'envisager une valorisation du bâti de cette époque, déjà riche d'une soixantaine de sites répertoriés.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

UN ÉCLAIRAGE PUBLIC PLUS VERTUEUX

Le réseau d'éclairage public de la Communauté urbaine est constitué de plus de 41 000 luminaires. Conformément au plan d'économies d'énergie lancé en 2022 sur l'ensemble des équipements dont elle assure la gestion, Le Havre Seine Métropole optimise le dispositif sur tout son territoire afin de répondre aux enjeux énergétiques actuels et de mieux maîtriser la consommation. L'entreprise se décline en deux actions, menées en collaboration avec les communes : maîtrise de l'éclairage et optimisation des dispositifs lumineux. Ce dernier volet consiste à remplacer les luminaires les plus anciens par du matériel utilisant la technologie LED qui permet de viser une économie d'énergie de 35 % à 40 %. La maîtrise de l'éclairage public passe par l'installation d'un système de pilotage à distance dans les 1 061 armoires qui alimentent les différents

points lumineux. Cette évolution permettra de gérer de manière centralisée l'allumage et l'extinction de l'éclairage, les coupures nocturnes en fonction des jours de la semaine et des périodes de l'année, l'adaptation de l'éclairage en fonction des événements et des risques météo. Cette commande à distance pourra être activée par la Communauté urbaine en fonction des demandes des maires de chaque commune.

Le programme de maîtrise de l'éclairage public fait l'objet d'une aide de l'État à hauteur de 35 % dans le cadre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, dit Fonds vert, pour les communes du territoire comptabilisant moins de 10 000 habitants, soit une subvention de 796 070,77 € HT.

08

HABITAT

CENTRE-ANCIEN DU HAVRE :
UNE AIDE AUX COPROPRIÉTÉS
EN DIFFICULTÉ

Depuis octobre 2023, et pour une durée de trois ans, un Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés du centre ancien du Havre (Popac - secteurs Sainte-Marie/Massillon) permet de poursuivre et de renforcer la formation, l'information et la mobilisation des copropriétaires afin de les accompagner dans la réalisation de travaux lourds. La convention Popac, signée avec l'Agence nationale de l'habitat et la Banque des Territoires, permet à la Communauté urbaine de continuer à donner la priorité au traitement des copropriétés dégradées. Ce dispositif de prévention et d'accompagnement aide tout d'abord les copropriétaires à s'organiser, en mettant en place un syndic, en organisant des assemblées générales ou en rédigeant un règlement. Il vise une gestion saine des copropriétés et les aide à satisfaire à leurs obligations légales. L'animation du programme est assurée par l'Agence Départementale de l'Information sur le Logement ADIL 76, sous forme de sensibilisation, d'information, de formations, de diagnostics et d'un suivi. Cet accompagnement est à mettre en regard de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain, mise en œuvre sur ce secteur, pour permettre aux propriétaires ou copropriétaires de bénéficier de financements pour leurs travaux d'amélioration de l'habitat.

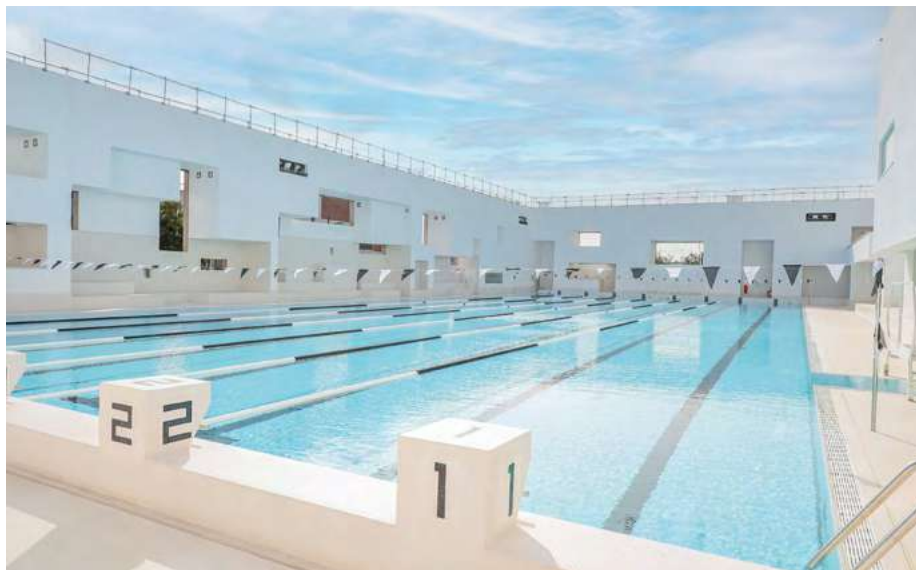


Permanences ADIL du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
216, boulevard de Strasbourg - 76600 Le Havre
popacadil@adil76.org - 06 35 40 75 94



BIENVENUE AUX BAINS DES DOCKS

Dans des espaces repensés, le centre nautique entièrement rénové des Bains des Docks propose une offre encore plus complète, entre natation et bien-être.



09

Les travaux réalisés en un peu plus de neuf mois ont permis à la Communauté urbaine de restituer à ses très nombreux usagers un équipement de loisirs à la fois populaire et emblématique.

Quinze ans après son ouverture, le complexe, imaginé par l'architecte mondialement connu Jean Nouvel, conforte sa réputation de piscine urbaine parmi les plus cool du monde (classement *The Telegraph*, 2018). Son grand bassin sportif extérieur, tempéré toute l'année, n'est pas étranger à cette reconnaissance.

Véritable référence à l'échelle nationale, l'établissement est devenu incontournable pour les amateurs d'activités aquatiques et de bien-être sur notre territoire. L'ambitieuse campagne de rénovation aboutit à une réouverture pleine de nouveautés. Durant la fermeture, la réfection totale de l'isolation et de l'étanchéité de la toiture, des 39 verrières, du traitement de l'air de l'espace de balnéothérapie,

du solarium, de la bache thermique du bassin extérieur, de 1000 m² de mosaïques, des éclairages, du dispositif de sécurité incendie et d'autres travaux ont été menés à bien. De nouvelles sensations et plus de confort en découlent. Prestalis, gestionnaire de l'équipement pour le compte du Havre Seine Métropole, en a également profité pour redéfinir l'exploitation et enrichir son offre d'activités.

Réaménagement et nouvelles offres


La simplification du parcours entre les pôles de natation, de balnéothérapie (dont les vestiaires ont été remis à neuf), de bien-être (méditation, tai-chi, yoga, sophrologie) et de fitness (avec une nouvelle section cardio) est l'un des premiers bénéfices pour les usagers et abonnés qui découvrent un nouvel espace d'accueil. La zone de balnéothérapie a également subi une véritable métamorphose avec


l'apparition de nouveaux points forts : parcours de douche sensorielle, hydrothérapie, cryothérapie, sauna, grotte de sel, nouvelles cabines de soin...

Côté natation, les Bains des Docks proposent des formules adaptées à tous les profils, depuis les bébés nageurs jusqu'aux sportifs, en passant par les aquaphobes et les apprenants. Les sportifs de haut niveau, tous sports confondus, y jouissent également d'horaires dédiés en matière de remise en forme et de cryothérapie. Des espaces de jeux pour les 0-3 ans et les 4-8 ans ont été aménagés et, en extérieur, de nouveaux usages imaginés : bar à jus et restauration l'été, garde d'enfants...

20, quai de la Réunion – Le Havre
02 32 79 29 55

les-bains-des-docks.com

 [lesbainsdesdocks](https://www.instagram.com/lesbainsdesdocks)

 Les Bains des Docks

DÉVELOPPONS NOTRE CULTURE DU RISQUE



Aucun territoire n'est à l'abri d'une catastrophe, qu'elle soit naturelle ou d'origine humaine. Chacun peut un jour y être confronté, ou bien ses proches. La prévention des risques majeurs et l'information auprès des populations permettent d'adopter les bons comportements et de sauver sa vie ou celle des autres.

10

L'incendie de l'usine Lubrizol de Rouen en septembre 2019 a permis à de nombreux habitants de prendre conscience du risque industriel qui existe également sur notre territoire. La présence de sites classés « Seveso seuil haut » a depuis longtemps conduit Le Havre Seine Métropole à se doter d'outils de prévention et de gestion des risques majeurs qui peuvent aussi être d'origine naturelle (inondation, submersion, canicule, tempête, effondrement de falaises), hybride pour les cavités souterraines, sanitaire (pollution d'eau potable, épidémie...) ou terroriste (y compris cyberattaque). Créé dès 2005, le réseau de sirènes réparties sur le territoire en fait partie. Si certains risques sont immédiatement perceptibles et nous mettent en vigilance (une déflagration peut être entendue, un épais dégagement de fumée peut être vu ou une forte odeur peut être sentie),

qu'en est-il d'autres, comme un risque de submersion, un nuage toxique ou une épidémie ? Les événements rouennais de 2019 ont accéléré le déploiement d'outils complémentaires aux sirènes, destinés à informer la population en temps réel pour lui donner les consignes à respecter en cas d'alerte et jusqu'à la fin de celle-ci. Les dispositifs d'alerte en masse par SMS, appels, émissions de radio ou via les réseaux sociaux permettent ainsi de connaître la marche à suivre dès qu'un risque est avéré.

Quels risques près de chez vous ?

Connaître les risques qui concernent sa commune, et les moyens de sauvegarde qui y sont associés, est un droit citoyen. L'information préventive des populations passe par la mise à disposition gratuite du guide DICRIM (document d'information communal sur les

risques majeurs) propre à chaque commune (sur leur site internet ou en mairie). Il complète et précise le Dossier départemental sur les risques majeurs, lui aussi consultable ou téléchargeable gratuitement sur seine-maritime.gouv.fr.

Ce document, que l'on trouve également à la sous-préfecture ou en mairie, consigne les informations essentielles sur les risques naturels et technologiques majeurs du département.

Néanmoins, il s'avère impossible de prévoir tous les risques auxquels une commune est exposée, certains étant imprévisibles : traversée de camions, wagons ou barges transportant des matières dangereuses, existence de canalisations souterraines ou pipe-lines... Le risque de nature technologique existe donc partout, rendant nécessaire l'inscription au dispositif d'alerte de masse.



ALERTE DE MASSE, POUR ÊTRE AVERTI ET ACCOMPAGNÉ

Le Havre Seine Métropole s'est doté d'un système multicanal d'alerte de la population en cas de risque naturel ou technologique. Les habitants sont informés par SMS, appel vocal automatique et/ou courriel en cas d'événement. Ils peuvent ainsi connaître les consignes à respecter et être informés de son évolution. Complémentaire de FR-Alert, ce dispositif permet d'être alerté même éloigné du périmètre concerné. Inscription gratuite sur lehavreseine-metropole.fr en remplissant le formulaire d'inscription de votre commune.



Sandrine Lemoine,
maire de Saint-Vigor-
d'Ymonville

« Un maire se sent
responsable. »

« Notre commune est soumise à des risques industriels et naturels. Ma mission consiste à gérer toute éventualité, en relation avec la préfecture, les secours et la Communauté urbaine. Pour m'y préparer, je suis régulièrement

des formations de gestion de crise proposées par Le Havre Seine Métropole. Le maire, qui connaît le terrain et ses administrés, sait prendre les décisions prioritaires : en identifiant les personnes fragiles par exemple et en facilitant l'intervention des secours. Le plan communal de sauvegarde permet de savoir comment réagir selon les aléas.

L'information des habitants est primordiale. Personne n'est à l'abri. Cet hiver, nous profitons de la distribution du bulletin municipal pour y joindre le guide DICRIM qui permet à chacun de tout savoir sur les risques majeurs, les alertes, les consignes et les conseils pour se préparer à toute éventualité. Chaque habitant est invité à le garder à portée de main pour ne pas paniquer en cas de situation avérée. »

Conscience et maîtrise des risques

En cas d'événement naturel ou technologique, l'alerte est déclenchée par l'une des trois autorités compétentes : la mairie, la préfecture ou la Communauté urbaine. Cette alerte peut être localisée selon le périmètre et l'étendue du risque.

POI – Plan d'Opération Interne : propre à un site industriel, il décrit les règles d'organisation, les moyens en place et disponibles en vue de minimiser les conséquences d'un sinistre. Une alerte de masse est déclenchée si le sinistre déborde du site.

PPI – Plan Particulier d'Intervention : il a pour objet d'identifier les risques et leur périmètre d'effets en vue d'organiser les secours lors d'un accident majeur survenant sur certaines catégories de sites (industriels classés Seveso, installations nucléaires...). Le PPI est déclenché par le préfet.

Kaïs Gasri,
chef de projet alerte des populations,
Le Havre Seine Métropole



« Un système d'alerte pour sauver des vies humaines. »

« La Communauté urbaine bénéficie depuis 2005 d'un réseau de 35 sirènes d'alerte pilotables depuis le Centre intégré de gestion de l'alerte de l'estuaire (CIGNALE) à l'Hôtel de la Communauté, ou son double de secours au Centre technique communautaire. On peut également

déclencher chaque sirène à distance ou, en cas de panne informatique majeure, à partir d'une valise de sécurité. Le réseau est autonome en énergie.

Le test de chaque premier mercredi du mois à midi permet à la population de ne pas oublier le son de l'alerte. Deux essais ont lieu chaque jour en suraigu : quasiment inaudibles pour le public, ils permettent de garantir le parfait fonctionnement des sirènes, une alerte pouvant être déclenchée à tout moment. »

Des exercices grandeur nature

L'exercice de type PPI, mené le 13 octobre dernier, a permis d'imaginer le parcours d'un nuage toxique à travers le territoire, déclenchant des alertes via les sirènes du réseau. Les 130 000 personnes présentes sur le secteur ont reçu des notifications FR-Alert avec les consignes à suivre ou mettant fin à l'exercice.

Lieutenant-colonel Hervé Colibert,
chef de groupement ouest - SDIS 76



« La bonne connaissance mutuelle des acteurs de la gestion des risques majeurs est une force pour notre territoire. »

« Le service départemental d'incendie et de secours - SDIS 76 intervient à la fois en prévention et gestion des risques majeurs. Nous formons nos propres équipes ainsi que les élus de collectivités en charge de la sécurité civile. Première en France, une réserve citoyenne départementale regroupe l'ensemble des acteurs de la sécurité civile : SNSM (Société nationale de sauvetage en mer), associations (Croix-Rouge...) et réserves communales dont un volet

formation à la gestion de crise étant dédié aux maires. Chaque site à risque important (usine, hôpital...) dispose d'un plan d'établissement répertorié identifiant les risques et les moyens de les combattre. Nous participons également à des exercices planifiés ou inopinés sur les sites industriels. En cas de sinistre, le SDIS 76 intervient en secours et en conseil, et nos officiers experts informent les autorités sur les conséquences prévisibles. Si un événement dépasse le seul site, le préfet active une cellule de crise avec les services de secours et un plan particulier d'intervention (PPI) qui nécessite des mesures pouvant aller jusqu'à l'évacuation de populations. Les acteurs de la prévention et de la gestion des risques majeurs se connaissent et travaillent en bonne intelligence sur notre territoire. C'est une force ! »

Nathalie Viste,
direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Normandie

« Notre priorité est de réduire les risques à la source. »



« La DREAL est un service de l'État en région. Elle met en œuvre les transitions écologiques et veille à la prévention des risques sur le territoire. Je m'occupe principalement des risques industriels, de nombreux établissements étant classés « Seveso seuil haut » près du Havre. Ils ont l'obligation de remettre tous les cinq ans des études de danger qui permettent au préfet de réglementer leur fonctionnement et d'imposer des mesures de maîtrise des risques. En tant que police de l'environnement, nous effectuons des contrôles sur site et organisons des exercices pour tester les moyens de protection. La prévention des risques passe aussi par la maîtrise et l'adaptation de l'urbanisation conformément au Plan de prévention des risques technologiques approuvé en 2016 : résistance des bâtiments, absence d'implantation de certains équipements tels qu'écoles ou supermarchés. Son suivi fait l'objet de réunions de travail mensuelles et de rendez-vous trimestriels d'information et de concertation qui rassemblent services de l'État, collectivités, industriels, associations de riverains et représentants des salariés. En cas de crise, nos services sont joignables à tout moment. Nos inspecteurs interviennent avec les officiers experts du SDIS 76 pour informer le préfet. Si un PPI est déclenché, nous y sommes associés jusqu'au retour à la normale. À titre personnel, je fais partie de la réserve citoyenne départementale. »



UN SOUTIEN AUX PROJETS EN RURALITÉ

Un programme de financement européen incite et aide les acteurs ruraux de notre territoire à expérimenter de nouvelles formes de développement. Prêts à candidater ?

Le dispositif LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) se déploie jusqu'en 2027 sur 39 communes rurales de la Communauté urbaine. Ce programme initié par l'Union européenne vise à cofinancer des projets locaux susceptibles de revitaliser les zones rurales et de créer des emplois.

Doté d'une enveloppe globale de près d'1,5 million d'euros, LEADER concerne également quatre autres collectivités de la pointe de Caux*, réunies au sein d'un groupe d'action locale. Il s'adresse aux porteurs de projets publics et privés. Ceux-ci doivent s'inscrire dans l'une des quatre thématiques préconisées pour participer durablement au développement du territoire : vie locale et services de proximité, économie locale, tourisme, environnement et transitions.

En accompagnant la ruralité dans les différentes transitions (énergétique, économique et climatique), la stratégie du groupe d'action locale pointe de Caux vient contribuer à l'ambition de transition et d'innovation du territoire.

Candidatez toute l'année

Les candidatures peuvent être déposées avec l'accompagnement de l'animateur-gestionnaire, interlocuteur unique des porteurs de projets. Lui seul aura accès à la plateforme de dépôt des dossiers. Un comité de programmation effectue quatre fois par an la sélection des dossiers déposés et instruits. Une grille d'examen a été mise en place afin d'élaborer une procédure de sélection transparente, et non discriminatoire, des opérations soutenues. Elle permet la sélection de projets répondant pleinement aux objectifs du programme LEADER et aux orientations de la stratégie de développement local : impact, innovation, économie, transition, partenariat et citoyenneté.

L'animateur-gestionnaire vous accompagne depuis la proposition du dossier jusqu'à sa présentation en comité. Il vérifie son éligibilité, identifie des cofinancements éventuels et constitue le dossier de demande de subvention.

**Vous avez un projet et vous souhaitez être accompagné ?
Pour toute information : nicolas.becue@lehavremetro.fr**

* Caux Seine Agglo, Fécamp Caux Littoral, communauté de communes Côte d'Albâtre et communauté de communes Campagne de Caux



Qui peut postuler ?

Les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, telles que les collectivités territoriales et leurs groupements, les établissements publics, les Groupements d'Intérêts publics, les associations, les organismes consulaires, les entreprises « à l'exception des grandes entreprises au sens communautaire (cf. Recommandation CE 2003/361/CE du 6 mai 2003), des banques, des compagnies d'assurance et des mutuelles », les organismes de recherche et de formation, les associations Loi 1901.

Les objectifs des projets LEADER :

- **affirmer** l'enjeu énergétique
- **préserver** les ressources
- **accompagner** l'adaptation économique du territoire
- **dynamiser** la vie locale
- **consolider** le tissu économique
- **soutenir** les innovations locales
- **valoriser** l'attractivité touristique et patrimoniale
- **accueillir** ou maintenir les habitants



« NOUS SOMMES
UN LABORATOIRE
D'IDÉES CITOYEN. »

Havaise d'adoption, Patricia Waldron-Werner préside le Conseil de développement (CODEV) de la Communauté urbaine. Avec elle, une cinquantaine de membres issus de la société civile participe aux réflexions prospectives concernant notre territoire.

Qu'est-ce qu'un conseil de développement et à quoi sert-il ?

C'est une instance consultative, issue de la société civile, qui doit être en place dans toute collectivité de plus de 20 000 habitants. Depuis février 2020, le CODEV du Havre Seine Métropole réunit une fois par mois ses membres bénévoles, issus de mondes et de métiers divers, autour d'enjeux d'intérêts communs identifiés par la collectivité. Après réception d'une lettre de mission, notre rôle est de faire émerger une parole collective pour contribuer à enrichir les décisions politiques. Notre force est aussi de représenter l'ensemble du territoire en tant qu'habitants des diverses localités de la Communauté urbaine.

Quels sont les sujets dont le CODEV s'est emparé ?

Notre première mission autour de l'attractivité du territoire a été percutée par l'épidémie de Covid-19, nous invitant à mener une nouvelle réflexion autour des actions à mettre en place localement pour atténuer les conséquences de tels épisodes. Notre deuxième mission concernait l'attractivité urbaine. Celle en cours s'intéresse à l'acceptabilité sociale du Plan local d'urbanisme intercommunal. Pour nos travaux, nous bénéficions des données et de l'accompagnement de l'Agence d'urbanisme Le Havre Estuaire de la Seine (AURH). Au fur et à mesure de nos études, nous rencontrons les élus et leur soumettons nos propositions, contribuant à un exercice de co-construction.

Comment vos travaux sont-ils restitués ?

Nous formulons un rapport exhaustif au terme de chaque mission. Notre premier rapport imaginait ainsi le territoire en 2030, énonçant des futurs souhaitables autour du cadre de vie, de la transformation économique et numérique, de l'enseignement supérieur et de l'attractivité du territoire. Nos pistes d'actions sont ensuite étudiées par la Communauté

urbaine, un interlocuteur étant chargé de présenter nos résultats à l'ensemble des directions. Les actions sont alors soit mises en œuvre par Le Havre Seine Métropole, soit proposées aux acteurs concernés.

Qu'est-ce qui vous a motivée à présider le CODEV ?

Irlandaise d'origine, je suis arrivée en France en 1988 et suis aujourd'hui Française. Avec mon époux néerlandais, nous avons depuis 2012 fait le choix de nous installer au Havre. À ma retraite début 2020, j'ai souhaité mettre mon expérience au service de ce territoire que nous adorons. Ayant exercé des fonctions stratégiques pour un grand groupe de télécommunication, j'ai accepté de présider le CODEV à condition d'en faire un laboratoire d'idées qui sert véritablement à l'amélioration du quotidien et des conditions de vie des habitants et acteurs de la Communauté urbaine. Je suis ravie que nos travaux soient pris en compte. Désormais partie intégrante du paysage public, le CODEV est aujourd'hui sollicité pour participer à l'élaboration de politiques locales qui dessineront l'avenir du territoire.



LE FUTUR TRAMWAY, VERT PAR NATURE

La biodiversité et l'environnement font partie intégrante du projet de la future ligne de tramway dont la mise en service est prévue en 2027.



Perspective de la future station La Brèque

Les avantages du tramway en matière de réduction des émissions carbone sont indéniables. Fiable et opérant sur une large amplitude horaire, le mode de transport, 100 % électrique, modifie les habitudes de déplacement sur le territoire en favorisant son usage plutôt que celui de l'automobile. Son extension, vers le sud du Havre ainsi que vers les communes d'Harfleur et de Montivilliers, encouragera les habitants concernés à privilégier le réseau de transports en commun pour leurs déplacements vers ou depuis le centre de la Communauté urbaine.

Vertueux quand il s'agit de lutter contre la pollution, le tramway vise également des résultats positifs en matière d'environnement. En attendant l'étude d'impact environnemental qui sera disponible en 2024 dans le dossier d'enquête publique, il est d'ores et déjà établi que le bilan carbone lié à la phase de chantier sera amorti en moins de 12 ans. Tout impact négatif identifié fera l'objet de mesures pour l'éviter, le réduire ou bien le compenser.

Une biodiversité préservée

La conception du projet vise à préserver la biodiversité, la ressource en eau et la qualité de l'air. L'extension de réseau proposée prévoit ainsi la réalisation d'une trame verte et la conservation d'un maximum d'arbres, avec la plantation d'essences locales, soit un bilan positif de 300 arbres supplémentaires.

La concertation préalable avec le public et les associations a également nourri les études en faveur de la protection des zones humides et des espaces naturels traversés. Le projet

prend ainsi en compte le risque d'inondation dans la vallée de la Lézarde, en maintenant la perméabilité du sol ou encore par la mise en place de mesures de protection en cas de crue. La végétalisation de la plus grande partie de la plateforme tramway favorisera aussi la récupération des eaux de pluie et influencera positivement le maintien et le développement de la biodiversité. Entre autres mesures, les travaux prévus entre 2025 et 2027 respecteront d'ailleurs le cycle biologique des espèces à enjeu et intégreront dans la mesure du possible les matériaux recyclés.

En plus de rapprocher le territoire, de favoriser la mobilité pour tous et de contribuer au développement de l'économie comme de la vie locale, le projet d'extension du réseau de tramway préservera notre environnement et confortera le patrimoine naturel des communes desservies.

tramwaylehavremetro.fr

Le saviez-vous ?

- À trajet et nombre de passagers équivalents, le tramway émet 80 fois moins de CO₂ que la voiture individuelle, une rame pouvant transporter jusqu'à 210 voyageurs simultanément.
- Trois nouveaux parkings relais, gratuits pour les usagers de transports en commun, faciliteront le stationnement des véhicules individuels pour permettre au plus grand nombre d'utiliser le tramway.
- En 2027, 55 000 personnes vivront à moins de 500 m d'une station.



TOUJOURS PLUS DE LOGEMENTS ET D'ÉQUIPEMENTS RELIÉS AUX RÉSEAUX DE CHALEUR



L'extension du réseau de chaleur Le Havre Sud d'ici 2025 permettra à la moitié des logements havrais et à de nombreux équipements de bénéficier d'une énergie économique et renouvelable.

Outil de la transition énergétique, un réseau de chaleur permet, depuis une chaufferie collective, d'acheminer jusqu'aux bâtiments de l'eau chaude produite généralement à partir d'une source d'énergies renouvelables, réduisant ainsi l'impact carbone sur son territoire.

Le Havre Seine Métropole est propriétaire de trois réseaux de distribution de chaleur : Gonfreville-l'Orcher, Mont-Gaillard et Le Havre Sud. Conformément à son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, la Communauté urbaine a lancé d'importants travaux en 2022, pour la modernisation et l'extension du réseau de chaleur Le Havre Sud, multipliant sa longueur par six, pour atteindre 60 km.

La mise en service en octobre 2023 de la nouvelle chaufferie Biosynergy, sur la zone industrialo-portuaire, permet d'accompagner cette montée en puissance. Elle sera alimentée à 85 % en bois de récupération (déchets de bois, encombrants, meubles...) et en combustibles solides de récupération (CSR). Dès janvier 2025, 30 % de chaleur supplémentaire proviendront de récupération d'énergie sur le processus industriel de TotalEnergies, portant à 80 % la chaleur issue d'énergies renouvelables et de récupération du réseau de chaleur Le Havre Sud.

Le bois et la chaleur industrielle valorisés offrent à la fois des prix plus stables que ceux des énergies fossiles

et une sécurité d'approvisionnement reposant sur une filière locale ou de proximité. L'empreinte carbone est donc réduite.

51 000 tonnes de CO₂ évitées chaque année

La gestion du réseau de chaleur Le Havre Sud est confiée, sous forme d'une délégation de service public, à Résocéane, consortium privé (CRAM et Dalkia) qui porte également les travaux d'extension et de modernisation pour un montant de plus de 60 millions d'euros. Associés aux projets Biosynergy et TotalEnergies, ce sont plus de 170 millions d'euros qui sont investis sur le territoire.

Dédié au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire des immeubles collectifs et des équipements publics, le réseau de chaleur est configuré pour alimenter 37 500 équivalents-logements en chauffage et eau chaude sanitaire, contre 7 000 avant travaux. Dans le contexte de tensions énergétiques que nous connaissons, les réseaux de chaleur de la Communauté urbaine sont à la fois vertueux et compétitifs. Le raccordement au réseau de chaleur est synonyme d'une moindre facture énergétique pour les ménages et équipements concernés.

Se substituant à l'utilisation de chaufferies dans les immeubles raccordés, le réseau de chaleur ne nécessite

aucun changement de matériel dans les logements et supprime les émissions locales de fumées. Une fois achevé, le réseau permettra de diviser par cinq les rejets de dioxyde de carbone par rapport au chauffage gaz, soit à terme 51 000 tonnes de CO₂ évitées chaque année.

L'extension en cours du réseau Le Havre Sud a d'ores et déjà permis de raccorder l'hôpital Jacques Monod et l'université

du Havre. Le stade Océane, des écoles et plusieurs équipements emblématiques comme l'Hôtel de Ville ou l'Hôtel de la communauté le seront d'ici 2025, au gré de la progression des travaux en centre-ville du Havre.



Les travaux d'extension en cours



RECYCLAGE : LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET DE JARDIN DEVIENNENT LES BIODÉCHETS



Le Havre Seine Métropole élargit la collecte des déchets alimentaires à l'ensemble des ménages.

Avec les déchets verts, ils permettront d'enrichir les terres agricoles, voire, à terme, de produire du gaz vert.

Environ 50 000 tonnes de biodéchets de jardin et alimentaires sont générées annuellement sur notre territoire. Plutôt qu'une incinération coûteuse et inutile, ces ressources potentielles peuvent être utilisées sous forme de compostage (pour la fertilisation des sols en culture) ou de méthanisation (pour la production de gaz vert).

La récupération des biodéchets issus du jardinage ou de nos cuisines existe d'ores et déjà sur notre territoire via les bacs de compostage à domicile ou la collecte en porte à porte. À partir du 1^{er} janvier 2024, la réglementation oblige les collectivités à généraliser le tri à la source des biodéchets alimentaires. Pour les ménages habitant en appartement ou en maison sans jardin, la Communauté urbaine déploie un réseau



de conteneurs de proximité. D'ici début 2025, plus de 750 points d'apport volontaire seront ainsi disséminés sur son territoire.

Tous les déchets alimentaires sont utiles

La commune de Sainte-Adresse expérimente ce dispositif avec une quinzaine de conteneurs, complémentaires de la collecte en porte à porte et du compostage à domicile. L'opération est menée avec le concours de BinHappy, entreprise sociale et locale experte en biodéchets. Au printemps 2024, un bilan permettra d'affiner les conditions de généralisation à l'ensemble de la Communauté urbaine.

Les déchets alimentaires sont à la fois ceux d'origine végétale (épluchures, écorces...) et tous les restes de repas : os, viandes, poissons, crustacés, coquillages...

Leur compostage systématique permet d'apporter des nutriments aux terres agricoles de notre territoire. La maîtrise de cette nouvelle filière de recyclage permet même d'envisager la création d'emplois, notamment si des projets de méthanisation voient le jour. Il serait alors

possible de faire rouler des flottes de véhicules (d'ordures ménagères, par exemple) à partir de nos épluchures ! D'ici 2026, l'ambition est de valoriser au moins un tiers des 90 kg de biodéchets générés par foyer chaque année.

L'objectif de recyclage des biodéchets s'inscrit dans une démarche plus large de réduction de la quantité de déchets produite. Au 1^{er} janvier 2024 entre en vigueur pour six années le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés. Consécutif à une phase de diagnostic et de concertation menée depuis septembre 2022, le Programme se déclinera en 24 actions pour nous encourager à réduire de 15 % nos déchets ménagers et assimilés, de 75 % nos déchets issus du gaspillage alimentaire, de 30 % nos déchets verts. Des actions concernent donc la lutte contre le gaspillage, ainsi que l'encouragement au réemploi et à l'allongement de la durée de vie des produits. Des recycleries verront ainsi le jour dans les centres de tri.



DE L'OR AU BOUT DES POINGS

• • •



Ambassadrice sportive de la Communauté urbaine, Amina Zidani a décroché en juin dernier sa qualification pour les Jeux olympiques de Paris 2024. Désormais, elle ne vise qu'une chose : l'or en boxe anglaise chez les moins de 57 kg.

18

Il y a dix ans, Amina Zidani aurait sans doute éclaté de rire si vous lui aviez dit qu'elle représenterait un jour la France aux Jeux olympiques. À l'époque, elle se lançait à peine dans ce sport. Pourtant, sa détermination à se battre (dans tous les sens du terme) pour parvenir à ses fins révélait déjà un caractère bien trempé.


D'un tempérament actif, la jeune Havraise a toujours beaucoup bougé : vélo, roller, football avec son entourage, karaté puis basket en club. Pas assez sollicitée sur le parquet, elle décide de rejoindre le ring suite à un reportage où elle découvre la boxeuse Laila Ali, fille du légendaire Mohamed Ali. Amina décide elle aussi de s'affirmer. À déjà 18 ans, elle ne se laisse pas décourager par ceux qui déclarent que c'est trop tard pour faire une carrière dans ce sport. La boxe et elle, c'est un coup... de foudre !

Dès lors plus rien ne l'arrêtera dans sa progression. Passée des moins de 64 kg aux moins de 60 kg et désormais aux moins de 57 kg, Amina Zidani décroche cinq titres consécutifs de championne de France Élite entre 2016 et 2022, puis un titre de championne de France chez les professionnelles dont elle fait partie

depuis 2021. Habitée à dominer ses concurrentes, elle décroche en juin 2023 sa qualification pour les JO de Paris. « C'était juste une étape, le but en soi étant désormais de faire de très beaux Jeux, surtout à domicile », confie la jeune femme dont l'ambition s'écrit exclusivement en or. Avec son entraîneur Kassa Baradji, la championne travaille son physique et son état d'esprit, toujours prête à progresser. La concurrence s'annonce effectivement rude puisque la boxeuse havraise aura cette fois affaire aux 21 autres meilleures mondiales. Il n'y aura pas de tours faciles, chaque match ayant l'intensité d'une finale.

Particulièrement exigeante, Amina regarde avec fierté le chemin parcouru et cultive sa confiance face aux défis qui l'attendent. Avec le soutien de toute une communauté urbaine, puis on l'espère de tout un pays, Amina Zidani n'a plus qu'à montrer ses talents sur le ring avant de lever le poing de la victoire.

aminazidani.fr

 @amina_zidani



Les autres sportifs de la Communauté urbaine en lice pour les JO de Paris 2024

Le Havre Seine Métropole soutient des athlètes de haut niveau dans le développement de leur projet sportif. Tous ont à cœur de transmettre les valeurs du sport. Outre Amina Zidani, plusieurs sont appelés à porter haut les couleurs de la France et de notre territoire lors des prochains JO :

- Jérémie Mion et Camille Lecointre, voile, séries mixtes, en phase de qualification
- Margaux Bailleul, aviron, qualifiée

Les JO 2024 passent aussi par notre territoire

Le relais de la flamme olympique passera le 5 juillet prochain par Le Havre Seine Métropole. Le Havre sera ville de célébration, accueillant la flamme au terme de son parcours en Seine-Maritime. Des animations gratuites jaloneront le parcours pour une journée à la fois festive, sportive et populaire.



Les sites préférés d'Amina Zidani

La plage du Havre



« C'est l'endroit idéal pour s'aérer et se détendre. Quand j'ai un peu de temps lors de mes retours au Havre, c'est là où je me rends pour respirer. »



Le parc forestier de Montgeon



« Contrairement aux Havrais qui associent ce site de nature à la détente ou au pique-nique, c'est pour moi un lieu de « souffrance » physique puisque je m'y entraînaï à la course à pied ! »



Le club Don't panik team



« C'est dans les salles d'entraînement du quartier de la Mare-Rouge et du quartier Danton que tout a pu se concrétiser. Je suis toujours licenciée de ce club qui m'a permis de me hisser à un excellent niveau. »

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE



Le Tilleul, église Saint-Martin



Le Havre, Sanvic



Le Havre, centre reconstruit

(Re)découvrez les richesses
de notre territoire
lehavreseine-patrimoine.fr

Le Havre Seine Patrimoine - Conception : V&A de Martin / D&V&T

